

RAPPORT FINAL

ÉVALUATION DU CONCOURS *J'AI UNE HISTOIRE À RACONTER*  
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH)

LE 17 JUIN 2022



**MALATEST**

Eleanor Hamaluk, vice-présidente directrice

R.A. Malatest & Associates Ltd.

300-10621, 100<sup>th</sup> Ave NW, Edmonton (Alberta) T5J 0B3

Téléphone : 780-448-9042, poste 223

Télécopieur : 780-448-9047

Courriel : [e.hamaluk@malatest.com](mailto:e.hamaluk@malatest.com)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation,  
des Sciences et de l'Industrie du Canada, 2023

No de cat. CR22-125/2023F-PDF

ISBN 978-0-660-48736-6

## Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>4</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
1.1 CONTEXTE .....	9
1.2 PORTÉE DU PROJET .....	9
1.3 MÉTHODOLOGIE .....	10
<b>2. RÉSULTATS</b> .....	<b>11</b>
<b>SECTION 2 :</b> .....	<b>11</b>
2.1 PERTINENCE .....	11
2.1.1 <i>Rôle du concours J'ai une histoire à raconter au CRSH</i> .....	11
2.1.2 <i>Nécessité du concours J'ai une histoire à raconter</i> .....	11
2.1.3 <i>Solutions de rechange au concours J'ai une histoire à raconter</i> .....	12
2.2 EFFICACITÉ.....	13
2.2.1 <i>Amélioration des compétences</i> .....	13
2.2.2 <i>Meilleure sensibilisation à l'égard de la recherche financée par le CRSH</i> .....	15
2.2.3 <i>Connaissance et promotion du concours</i> .....	16
2.2.4 <i>Légitimation des compétences en communication de la recherche</i> .....	18
2.2.5 <i>Efficacité de l'évaluation des soumissions</i> .....	19
2.2.6 <i>Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion chez les candidats</i> .....	21
2.3 EFFICIENCE .....	22
<b>3. RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>23</b>
<b>SECTION 3 :</b> .....	<b>23</b>
3.1 ADOPTER DE MEILLEURES MÉTHODES DE COLLECTE ET DE GESTION DES DONNÉES ADMINISTRATIVES. ....	23
3.2 RECUEILLIR DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES CANDIDATS. ....	23
3.3 OFFRIR UNE FORMATION PLUS COMPLÈTE ET DU SOUTIEN AUX JUGES. ....	24
3.4 DONNER DE LA RÉTROACTION À CHAQUE CANDIDAT. ....	24
3.5 EXAMINER LES RAISONS DE LA NON-PARTICIPATION DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS FINANCÉS PAR LE CRSH. ....	24
3.6 ENVISAGER D'OFFRIR DES PRIX POUR CHAQUE TYPE DE FORMAT.....	24
<b>ANNEXE</b> .....	<b>26</b>
ANNEXE A – MÉTHODOLOGIE .....	27
<i>Analyse documentaire</i> .....	27
<i>Entrevues avec les principaux intervenants</i> .....	27
<i>Sondages</i> .....	29
<i>Limites</i> 29	

## RÉSUMÉ

---

Lancé en 2013 par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), *J'ai une histoire à raconter* est un concours annuel dans lequel on demande à des étudiants de niveau postsecondaire de créer une courte présentation pour montrer à la population canadienne en quoi la recherche financée par le CRSH améliore nos vies, notre monde et nos perspectives d'avenir. Il leur est possible de soumettre une présentation audio ou vidéo d'au plus trois minutes, ou un texte ou un document infographique de 300 mots qui met de l'avant une initiative ou un projet de recherche financé par le CRSH. Les 25 finalistes reçoivent 3 000 \$ et sont invités à présenter le fruit de leur travail au Congrès national annuel des sciences humaines.

À l'aube du 10<sup>e</sup> anniversaire du concours, le CRSH a lancé un processus d'évaluation de *J'ai une histoire à raconter* pour répondre à certaines questions : Répond-il à un besoin réel? Est-il bien connu des étudiants de niveau postsecondaire? Est-il inclusif? Quel est le degré de satisfaction des personnes participantes? Les neuf questions suivantes guident l'évaluation :

- Le concours est-il toujours nécessaire, vu son principal objectif (promouvoir l'importance de la recherche financée par le CRSH et ses retombées)?
- Est-ce que les grandes tendances des dix dernières années en matière de consommation de l'information (évolution des médias et des formats) ont une incidence sur la pertinence du concours? *Le concours a-t-il su tirer profit de la croissance et de l'expansion médiatique (technologie, capacités, utilisation)?*
- Dans quelle mesure les établissements et les personnes participantes ciblés connaissent-ils le concours et y participent-ils?
- Quelles sont les forces et les faiblesses du concours selon les principaux intervenants (candidats, finalistes, établissements d'enseignement postsecondaire, juges, groupe responsable du concours et direction du CRSH)?
- La conception et la prestation du concours favorisent-elles l'équité, la diversité et l'inclusion?
- Dans quelle mesure le concours contribue-t-il à faire connaître la valeur et les retombées de la recherche financée par le CRSH au Canada?
- Dans quelle mesure le concours contribue-t-il à la diffusion de résultats de recherche en sciences humaines?
- Dans quelle mesure le concours donne-t-il l'occasion aux personnes participantes d'acquérir une expérience pertinente ou d'améliorer leurs compétences en vue de faire connaître la pertinence et les retombées de la recherche en sciences humaines?
- Dans quelle mesure la conception et la prestation du concours sont-elles efficaces?

De nombreuses sources de données ont été utilisées pour répondre à ces questions : examen et analyse de données et de documents administratifs; examen de concours similaires; entrevues avec les principaux intervenants (candidats, juges, formateurs en atelier, établissements participants, personnel du CRSH et du Congrès); et sondages auprès de candidats, de juges, de formateurs en atelier et d'établissements participants. Avec ces différentes sources de données, il a été possible de trianguler les résultats pour dresser un portrait plus complet.

## Résultats

### Nécessité du concours *J'ai une histoire à raconter*

Le concours *J'ai une histoire à raconter* s'inscrit dans le mandat du CRSH d'appuyer la recherche et la formation postsecondaires en sciences humaines. Il est aussi en adéquation avec ses priorités stratégiques : apporter des solutions novatrices aux opportunités et aux défis mondiaux en démontrant la valeur de la recherche et en la faisant connaître; et développer le talent en recherche au Canada en développant les compétences en matière de communication et de mobilisation des connaissances. Qui plus est, beaucoup indiquent que le concours comble un important besoin dans le milieu de la recherche, en diffusant les résultats de recherche non seulement dans la grande communauté de la recherche, mais aussi – dans une moindre mesure – auprès du grand public. En outre, il favorise l'acquisition de compétences en communication, jugées de plus en plus importantes dans la carrière des nouveaux chercheurs.

Par ailleurs, si d'autres concours de communication de résultats de recherche existent – par exemple *Ma thèse en 180 secondes* –, leurs critères sont jugés beaucoup plus restrictifs que ceux de *J'ai une histoire à raconter*, qui permet en outre les soumissions dans divers formats. Ainsi, un plus grand nombre d'étudiants canadiens de niveau postsecondaire peuvent participer au concours, en ayant la liberté de choisir le meilleur support pour présenter leurs conclusions. Selon certaines des personnes participantes, cette liberté est un moteur de créativité.

### Amélioration des compétences

Le concours *J'ai une histoire à raconter* est généralement perçu comme un moyen pour améliorer ses compétences en communication des résultats de recherche, mais les bénéfices ne semblent pas les mêmes pour tous. La plupart des candidats (55 %) estiment avoir pu améliorer ces compétences en participant. Mais les 25 finalistes – qui ont pu prendre part à un atelier sur la communication de la recherche – sont plus nombreux à estimer que l'expérience leur a été bénéfique : 63 % disent avoir amélioré leurs compétences en communication des résultats de recherche, 57 %, être mieux en mesure de communiquer des idées complexes, et 61 %, que l'atelier leur avait apporté une précieuse expérience. Les principaux intervenants font écho à ces résultats, puisque la majorité estime que si l'atelier véhicule de bonnes idées, la participation au concours aide les étudiants à réfléchir autrement à leur recherche, à tenir compte des besoins de l'auditoire et à déterminer l'information essentielle pour favoriser la compréhension des résultats de recherche. Les compétences acquises dans le cadre du concours seraient applicables tout au long de la carrière en recherche.

### Meilleure sensibilisation à l'égard de la recherche financée par le CRSH

Selon la perception générale, le concours aurait peu d'incidence sur la sensibilisation à l'égard de la recherche financée par le CRSH. En effet, si le concours élargit l'auditoire des candidats, particulièrement des 25 finalistes, celui-ci est en général issu du milieu de la recherche. Donc, même si les candidats ont accès à un auditoire hors de leur sphère habituelle (établissement ou discipline de recherche), la portée auprès du grand public reste limitée. Les responsables du concours ont tenté d'intéresser les médias de masse, avec des résultats variables d'une année à l'autre. L'essentiel des canaux de communication est donc orienté vers le milieu de la recherche (médias sociaux du CRSH, communications des établissements).

### Connaissance et promotion du concours

On note de modestes améliorations dans la connaissance du concours *J'ai une histoire à raconter*, notamment par l'augmentation du nombre d'établissements et d'étudiants qui y ont participé. Le CRSH a multiplié les initiatives de mobilisation en recourant aux médias sociaux, en plus de la publicité directe auprès des établissements et de la population estudiantine. Résultat : plus de la moitié (52 %) des candidats ont appris l'existence du concours directement par les activités promotionnelles du CRSH, plutôt que par celles de leur établissement (33 %) ou par un membre du personnel enseignant (23 %).

### Légitimation des compétences en communication de la recherche

Un des grands avantages que le concours *J'ai une histoire à raconter* soit organisé par le CRSH – un organisme national de soutien à la recherche – est de légitimer la nécessité d'acquérir des compétences en communication des résultats de recherche. Bien que l'importance de ces compétences soit de plus en plus reconnue, les initiatives de promotion des établissements relèvent davantage d'une approche traditionnelle, axée sur la publication dans des journaux spécialisés. Elles visent donc surtout à apprendre à s'adresser à un petit groupe de spécialistes. Or, le concours mise aussi sur l'importance de communiquer avec un vaste auditoire en donnant aux candidats l'occasion de parfaire cette compétence. Les candidats estiment d'ailleurs que le montant des prix offerts pour le concours compense le temps et les efforts requis pour préparer leur soumission.

### Efficacité de l'évaluation des soumissions

Beaucoup de personnes émettent des réserves sur la qualité et la transparence de l'évaluation des soumissions. Les candidats semblent confus quant au processus d'évaluation, la réponse la plus fréquente à la question sur la qualité de l'évaluation étant « Je ne sais pas » (32 %) (nombre de personnes satisfaites de la qualité = 28 %; nombre de personnes insatisfaites = 17 %). En outre, ils se disent insatisfaits de la rétroaction reçue sur leur soumission (47 %) et de l'explication de son rejet (71 %).

Pour leur part, les juges sont davantage satisfaits des aspects plus larges du processus d'évaluation, la plupart indiquant avoir reçu des directives claires pour évaluer les soumissions (81 %). Or, ils relèvent un manque d'outils sur certains plans. Entre autres, 52 % disent ne pas avoir reçu de formation pour se préparer à leur rôle, 52 %, ne pas avoir eu les outils nécessaires pour évaluer les soumissions en tenant compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, et 34 %, ne pas avoir reçu de directives claires sur l'évaluation des différents types de soumission.

L'évaluation des soumissions des 25 finalistes au Congrès suscite aussi des questionnements. Des candidats estiment que le manque de maîtrise du français de certains juges désavantage les présentations en français. Enfin, beaucoup notent qu'il est difficile de faire une évaluation de qualité, puisque le rythme rapide des présentations oblige les juges à s'appuyer davantage sur leur instinct que sur les critères établis.

### Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion chez les candidats

Bien que la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion soit l'un des objectifs du concours, aucun mécanisme clair et direct n'est en place pour l'évaluer. Comme très peu de données démographiques sont collectées chez les candidats et les 25 finalistes, il est difficile d'évaluer les progrès vers l'atteinte de cet objectif. Selon les participants au Congrès interrogés, il y a une certaine diversité chez les 25 finalistes. Or, ils ne peuvent dire s'il s'agit d'un résultat volontaire ou accidentel.

### Efficiences

Beaucoup d'intervenants estiment que les retombées du concours *J'ai une histoire à raconter* sont considérables, vu les ressources et le budget limités. L'intérêt médiatique qu'il suscite serait plus important que pour d'autres initiatives du CRSH (p. ex., prix Impacts), notamment en raison de la volonté du groupe responsable du concours de diffuser plus largement les résultats de recherche. Sans compter que le CRSH peut se servir du contenu généré par les candidats pour ce faire. Or, malgré ces retombées, certains trouvent difficile d'adapter et de faire évoluer le concours, vu les ressources limitées. Par exemple, le manque de personnel exclusivement affecté au concours nuit à la capacité d'examen et d'ajustement des activités. En outre, le manque de clarté quant aux mesures de soutien accessibles fait en sorte qu'il est plus difficile de recueillir, de stocker et d'analyser des données administratives pour mieux comprendre les progrès réalisés à ce jour.

### **Recommandations**

Comme les principaux intervenants reconnaissent que le concours *J'ai une histoire à raconter* joue un rôle important dans le milieu de la recherche, il est permis de croire qu'il sera reconduit. Voici les recommandations formulées pour maintenir ses retombées et accroître sa portée. Certaines d'entre elles nécessitent des ressources supplémentaires : le CRSH devra donc examiner leurs effets en fonction de la portée attendue du concours. Il pourrait d'ailleurs être nécessaire de revoir les objectifs pour déterminer cette portée.

### Adopter de meilleures méthodes de collecte et de gestion des données administratives

Le manque de données administratives accessibles à l'équipe responsable du concours nuit à sa capacité à déterminer les gains d'efficacité et les progrès réalisés. Le concours devrait faire un meilleur suivi de ses activités : budget annuel, ententes officielles avec des partenaires, séances de bilan post-congrès, etc. La collecte systématique de données administratives aiderait l'équipe à mieux comprendre l'évolution du concours au fil du temps. En outre, le fait de définir clairement et de fournir des mesures de soutien administratif pour le concours contribuerait à l'établissement d'une procédure appropriée de collecte, de stockage et d'analyse des données administratives.

### Recueillir des données démographiques sur les candidats

En raison du manque de données démographiques, il est difficile de comprendre la portée du concours et de s'attaquer à la question d'équité, de diversité et d'inclusion. De telles données donneraient un meilleur portrait des personnes qui participent à *J'ai une histoire à raconter* et permettraient de mieux cibler les mesures pour sensibiliser les groupes sous-représentés.

### Offrir une formation plus complète et du soutien aux juges

Si les juges se disent satisfaits des critères généraux pour évaluer les soumissions, ils émettent des réserves sur certains aspects (p. ex., équité, diversité et inclusion). Une formation accrue et du soutien pourraient contribuer à résoudre ces problèmes. Par exemple, les juges pourraient recevoir une formation sur les préjugés inconscients pour s'attaquer directement à la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

*Donner de la rétroaction à chaque candidat*

Le manque de rétroaction pour les candidats limite les apprentissages qu'ils tirent de leur expérience. Une brève rétroaction (une page, sous forme de tableau) sur leur soumission les aiderait à mieux comprendre les forces et faiblesses de cette dernière. Ils en tireraient ainsi des leçons même si leur parcours s'arrête aux premières étapes. En outre, cette rétroaction pourrait resserrer et normaliser le processus d'évaluation, puisque les juges auraient à justifier leur décision.

*Examiner les raisons de la non-participation de certains établissements financés par le CRSH*

Si un nombre croissant d'établissements participent au concours *J'ai une histoire à raconter*, bon nombre ne le font toujours pas. Il conviendrait d'établir une communication avec ces établissements pour définir les obstacles et planifier les mesures de sensibilisation à mettre à place afin d'élargir la participation.

*Envisager d'offrir des prix pour chaque type de format*

Selon la perception générale, les soumissions vidéo seraient plus susceptibles de se retrouver parmi les 25 meilleures, ce qui découragerait certains candidats qui voudraient participer, mais en utilisant le format écrit ou audio. En effet, la création d'une vidéo requiert des connaissances et des ressources techniques, ce qui pourrait freiner certaines personnes. Une remise de prix dans chacun des formats inciterait donc davantage de personnes à participer, notamment celles qui ont peu de connaissances en production vidéo. Ces différentes catégories de prix faciliteraient aussi le travail des juges, qui se verraient attribuer un format en particulier.

## 1. INTRODUCTION

---

### 1.1 Contexte

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a lancé le concours *J'ai une histoire à raconter* en 2013 afin de promouvoir la recherche et de communiquer les retombées et les résultats de la recherche en sciences humaines.

Supervisé par la Division des communications du CRSH, *J'ai une histoire à raconter* est un concours annuel dans lequel les étudiants de niveau postsecondaire disposent d'un maximum de trois minutes ou de 300 mots pour expliquer à la population canadienne en quoi la recherche financée par le CRSH améliore nos vies, notre monde et nos perspectives d'avenir. Le concours est ouvert aux membres de la population étudiante inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien<sup>1</sup>. Les candidats doivent soumettre une vidéo, un fichier audio, un texte ou un document infographique pour présenter une initiative ou un projet de recherche financé par le CRSH qui se déroule dans leur établissement. Ils ne sont pas tenus de présenter leur propre recherche, mais peuvent parler de n'importe quelle recherche ou initiative financée par le CRSH, pourvu qu'ils obtiennent l'accord du chercheur principal.

Chaque soumission est évaluée, et les 25 meilleures sont choisies : chaque finaliste reçoit un prix de 3 000 \$ et est invité à faire une présentation au Congrès national annuel des sciences humaines. Les cinq grands gagnants peuvent quant à eux présenter leur histoire lors de la remise annuelle des prix Impacts du CRSH, à Ottawa. Les finalistes et les gagnants sont choisis par un jury, dont les membres sont recrutés annuellement par la Division des communications. Il se compose entre autres d'anciens finalistes, de spécialistes des communications ou des relations publiques et de représentants d'organismes sans but lucratif, de groupes de réflexion et d'autres organismes.

L'équipe responsable du concours se sert des médias sociaux et des médias en ligne pour faire de la publicité et promouvoir les activités liées au concours. Des renseignements sur le concours sont accessibles en anglais et en français sur le site Web du CRSH : les règles et règlements (critères d'admissibilité, période du concours, etc.), le mode d'inscription, les prix, les critères d'évaluation, le nom des finalistes et des gagnants, ainsi que des renseignements généraux.

### 1.2 Portée du projet

La présente évaluation se veut un bilan du concours *J'ai une histoire à raconter* – à l'aube de son 10<sup>e</sup> anniversaire – à l'intention du CRSH. Elle couvre la période allant de 2012-2013 jusqu'à la collecte de données en 2020-2021. Elle vise à répondre à des questions sur la pertinence et la conception du concours, au moyen d'une approche élaborée antérieurement.

Chaque question trouve réponse à partir de nombreuses sources de données : examen et analyse des données et documents administratifs, entrevues avec les principaux intervenants et sondages auprès de candidats, de juges et d'établissements participants.

---

<sup>1</sup> Les candidats doivent avoir au moins 19 ans et résider au Canada.

Les résultats visent à donner au CRSH une meilleure compréhension des enjeux, notamment si le concours répond à un besoin réel, s'il est bien connu de la population estudiantine, s'il est inclusif et si les participants en sont satisfaits. Voici les questions d'évaluation :

- Le concours est-il toujours nécessaire, vu son principal objectif (promouvoir l'importance de la recherche financée par le CRSH et ses retombées)?
- Est-ce que les grandes tendances des dix dernières années en matière de consommation de l'information (évolution des médias et des formats) ont une incidence sur la pertinence du concours? *Le concours a-t-il su tirer profit de la croissance et de l'expansion médiatique (technologie, capacités, utilisation)?*
- Dans quelle mesure les établissements et les personnes participantes ciblés connaissent-ils le concours et y participent-ils?
- Quelles sont les forces et les faiblesses du concours selon les principaux intervenants (candidats, finalistes, établissements d'enseignement postsecondaire, juges, groupe responsable du concours et direction du CRSH)?
- La conception et la prestation du concours favorisent-elles l'équité, la diversité et l'inclusion?
- Dans quelle mesure le concours contribue-t-il à faire connaître la valeur et les retombées de la recherche financée par le CRSH au Canada?
- Dans quelle mesure le concours contribue-t-il à la diffusion de résultats de recherche en sciences humaines?
- Dans quelle mesure le concours donne-t-il l'occasion aux personnes participantes d'acquérir une expérience pertinente ou d'améliorer leurs compétences en vue de faire connaître la pertinence et les retombées de la recherche en sciences humaines?
- Dans quelle mesure la conception et la prestation du concours sont-elles efficaces?

### 1.3 Méthodologie

De nombreuses sources de données ont été nécessaires pour répondre à ces questions. En voici quelques-unes :

- Documents relatifs au concours *J'ai une histoire à raconter* (budget, bilans, directives sur le processus d'inscription, etc.);
- Données administratives sur le concours (y compris le nombre de candidats antérieurs);
- Documents sur d'autres concours de communication des résultats de recherche;
- Entrevues avec les principaux intervenants :
  - Candidats;
  - Juges;
  - Formateurs en atelier;
  - Établissements participants;
  - Membres du personnel du CRSH qui connaissent bien *J'ai une histoire à raconter*;
  - Membres du personnel du Congrès des sciences humaines;
- Sondages auprès des intervenants suivants :
  - Candidats;
  - Juges;
  - Formateurs en atelier;
  - Établissements participants.

Avec ces différentes sources de données, il a été possible de trianguler les résultats pour dresser un portrait plus complet du concours. La méthodologie est présentée plus en détail en annexe.

## 2. RÉSULTATS

---

### SECTION 2 :

#### 2.1 Pertinence

##### 2.1.1 Rôle du concours *J'ai une histoire à raconter* au CRSH

Le concours *J'ai une histoire à raconter* s'inscrit dans le mandat et les objectifs du CRSH. Plus précisément, l'organisme a pour mandat d'appuyer la recherche et la formation postsecondaires en sciences humaines. Pour le remplir, il encourage les étudiants à s'inscrire pour présenter des travaux de recherche financés par le CRSH. Ce sont l'équipe responsable du concours et les établissements participants – via leurs médias locaux (site Web, journal étudiant, communiqués de presse, etc.) – qui font la promotion du concours auprès de la population estudiantine.

Les objectifs du concours correspondent à ceux du Plan stratégique 2020-2022 du CRSH : développer le talent en recherche et renforcer l'entreprise de recherche au Canada. Certains des principaux intervenants insistent pour dire que le concours pave la voie de la réussite pour les étudiants, puisqu'il les aide à acquérir des compétences en communication de la recherche et en mobilisation des connaissances.

##### 2.1.2 Nécessité du concours *J'ai une histoire à raconter*

La totalité des principaux intervenants interrogés croit que le concours comble un besoin important dans le milieu de la recherche. D'une part, il favorise l'acquisition de compétences essentielles en recherche et, d'autre part, il contribue à améliorer la communication des résultats de recherches financées par le CRSH.

Les compétences en communication des résultats de recherche sont vues comme étant de plus en plus nécessaires pour les nouveaux chercheurs. Elles favorisent entre autres ce qui suit :

- Démocratisation du savoir – s'il y a une meilleure communication des résultats de recherche, les connaissances ne sont plus réservées à une poignée de spécialistes.
- Meilleure prise de décision – la diffusion des résultats de recherche permet aux décideurs et au public d'utiliser ces derniers pour prendre des décisions plus éclairées.
- Meilleure compréhension – une meilleure communication des résultats de recherche permet au public de mieux comprendre le travail réalisé, ainsi que son importance.
- Reddition de comptes – la diffusion des résultats de recherche permet aux membres du public de comprendre ce que leurs impôts servent à financer.
- Meilleure intervention – une communication plus claire des résultats de recherche peut aider les gens à comprendre son importance dans leur vie (p. ex., travaux sur les changements climatiques et la COVID-19).
- Meilleure utilisation – une vaste diffusion des résultats de recherche augmente les chances que les collectivités, les personnes et les organismes s'en servent ou en tiennent compte.

- Meilleures perspectives professionnelles – les nouveaux chercheurs n’aboutiront pas nécessairement dans un milieu universitaire et devront savoir comment diffuser leurs travaux auprès d’un public non spécialisé (employeur, collègues, bailleurs de fonds, etc.).

Voici d’autres raisons pour lesquelles la diffusion des résultats de recherches financées par le CRSH est considérée comme étant essentielle :

- Pour aider le CRSH à remplir son mandat.
- Pour que la population canadienne soit au fait des recherches financées par ses impôts.
- Pour accroître l’intérêt du public à l’égard de la recherche.
- Pour orienter les décideurs et aider les gens dans leur quotidien.
- Pour aider les chercheurs à progresser dans leur carrière en mettant leurs travaux de l’avant.

L’intérêt soutenu pour *J’ai une histoire à raconter* se reflète aussi dans la hausse du nombre de soumissions. Au cours de ses huit années d’activités, sa popularité croissante ne s’est pas démentie, avec une hausse de 285 % de la participation de 2013 à 2020. Cette hausse était en moyenne de 37 % par année, le sommet ayant été enregistré en 2020, avec 335 candidats.

### 2.1.3 Solutions de rechange au concours *J’ai une histoire à raconter*

La presque totalité des principaux intervenants connaît d’autres concours de communication des résultats de recherche. Parmi eux, celui mentionné le plus souvent est Ma thèse en 180 secondes (MT180), régulièrement organisé dans les établissements canadiens. Ces autres concours sont toutefois considérés comme étant plus restrictifs que *J’ai une histoire à raconter*. En effet, les critères de ce dernier sont considérés comme étant plus souples, il aurait moins de restrictions concernant les travaux de recherche présentés et permettrait plus de formats de présentation. De tous les concours mentionnés par les personnes participantes, c’est ce concours qui ratisse le plus large; en effet, la plupart des concours se limitent aux étudiants des cycles supérieurs qui participent à un projet de recherche. En revanche, *J’ai une histoire à raconter* est ouvert à l’ensemble de la population estudiantine de niveau postsecondaire, puisqu’il faut simplement rendre compte des résultats d’une initiative ou d’un projet financé par le CRSH. De plus, les autres concours n’acceptent qu’un seul format – souvent une présentation orale –, contrairement à *J’ai une histoire à raconter*, qui accepte les soumissions audio, vidéo ou textuelles, au choix de la personne. Un bon nombre des personnes interrogées notent que cette ouverture dans les critères d’admissibilité et les exigences de soumission est l’une des grandes forces du concours, ce qui contribue à le rendre unique en son genre. À noter aussi que cette flexibilité est considérée comme un moteur de créativité.

**Tableau 2.1 : Comparaison entre les concours liés à la recherche**

Concours	Critères d’admissibilité	Recherche présentée	Exigences liées au format
<b><i>J’ai une histoire à raconter</i></b>	Résidents canadiens inscrits dans un établissement d’enseignement postsecondaire du Canada	Initiative ou projet de recherche financé par le CRSH	Soumission audio ou vidéo de trois minutes, ou texte ou document infographique de 300 mots
<b><i>Three-minute Thesis</i></b>	Étudiants des cycles supérieurs inscrits dans	Leur propre recherche	Présentation orale de trois minutes (pas de poème ou

Concours	Critères d'admissibilité	Recherche présentée	Exigences liées au format
	un établissement participant		de chanson) accompagnée d'une présentation PowerPoint statique (aucun autre média électronique)
<b>GRADflix</b>	Étudiants des cycles supérieurs inscrits dans un établissement participant	Leur propre recherche	Vidéo de 60 secondes
<b>Ma thèse en 180 secondes</b>	Étudiants francophones des cycles supérieurs inscrits dans un établissement participant	Leur propre recherche	Présentation orale de trois minutes en français accompagnée d'une présentation PowerPoint statique (aucun autre média électronique ou accessoire)
<b>L'Institut d'histoire de l'Amérique française – Prix de l'Assemblée nationale du Québec</b>	Meilleurs ouvrages publiés en histoire politique	Ouvrage original publié en français (ou en anglais si la traduction française a été publiée la même année)	Ouvrage publié
<b>Postdoc Research Slam</b>	Postdoctorants de l'University of Calgary	Leur propre recherche	Présentation orale de trois minutes (pas de poème ou de chanson) accompagnée d'une présentation PowerPoint statique (aucun autre média électronique)

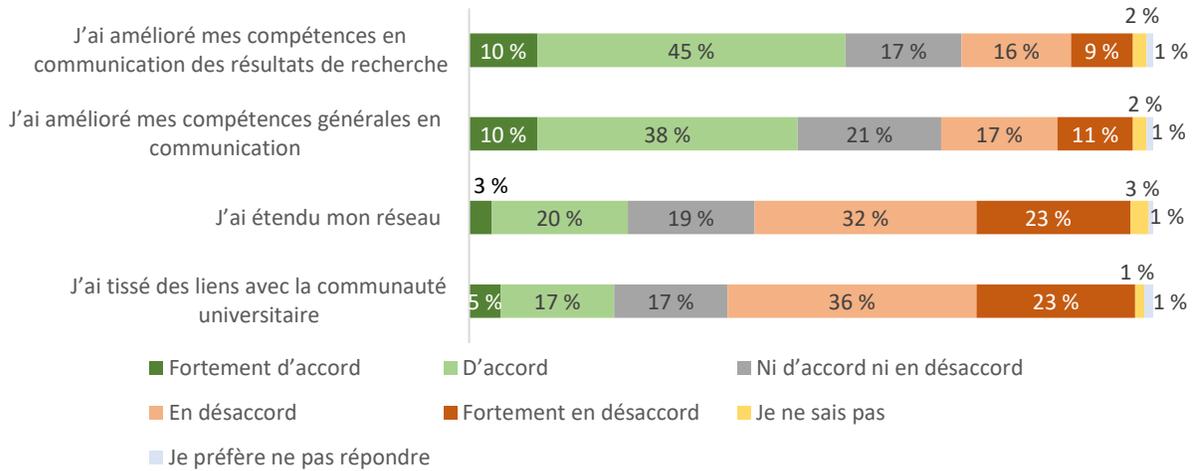
## 2.2 Efficacité

### 2.2.1 Amélioration des compétences

Les bénéficiaires ne semblent pas avoir été les mêmes pour toutes les personnes inscrites à *J'ai une histoire à raconter*, celles s'étant classées parmi les 25 finalistes ayant profité de l'atelier. Les formateurs, les juges et les établissements semblent plus enclins que les personnes inscrites ou les 25 finalistes à croire que l'expérience aide les étudiants à améliorer leurs compétences en communication des résultats de recherche.

En général, les candidats, dont les personnes qui ne sont pas finalistes, estiment que les bénéficiaires sont essentiellement d'avoir amélioré leurs compétences en communication des résultats de recherche (55 %) (graphique 2.2). Un moins grand nombre d'entre eux disent avoir amélioré leurs compétences générales en communication (48 %), étendu leur réseau (23 %) ou tissé des liens avec la communauté universitaire (22 %).

**Graphique 2.2 : Perception des candidats des bénéfices tirés de leur participation au concours**

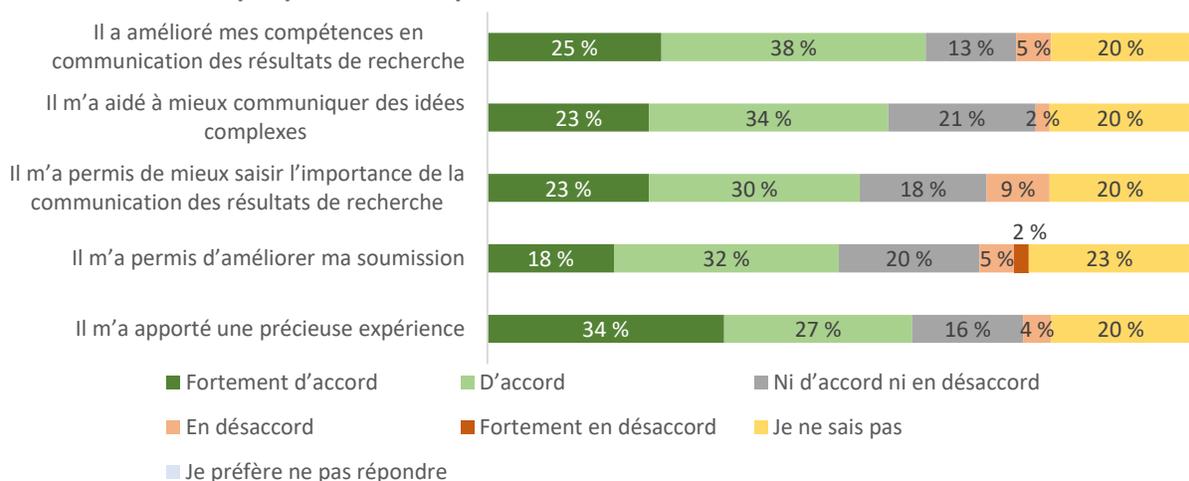


Source : Données du Sondage auprès des candidats – Concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, Q.B18a, Q.B18b, Q.B18c et Q.B18d.

En général, les personnes ayant fait partie des 25 finalistes disent avoir tiré des bénéfices de leur participation à l'atelier sur la communication des résultats de recherche (graphique 2.3). L'atelier les a aidées à améliorer leurs compétences en communication des résultats de recherche (63 %), leur capacité à communiquer des idées complexes (57 %), à mieux saisir l'importance de la communication des résultats de recherche (53 %) et à améliorer leur soumission (50 %).

En général, la majorité des 25 finalistes se disent satisfaits de l'atelier (62 %) et estiment en avoir tiré une précieuse expérience (61 %) (graphique 2.3).

**Graphique 2.3 : Perception des 25 finalistes sur les bénéfices de l'atelier**



Source : Données du Sondage auprès des candidats – Concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, Q.B11a, Q.B11b, Q.B11c, Q.B11d, N=56 (Les personnes qui ne faisaient pas partie des 25 finalistes ou des 5 gagnants n'avaient pas à répondre à ces questions.)

Pour la majorité des établissements (70 %) et des juges et formateurs (87 %) sondés, *J'ai une histoire à raconter* permet aux étudiants d'améliorer leurs compétences en communication des résultats de recherche. À noter que ce groupe estime plus favorablement les bénéfices de la participation que les candidats.

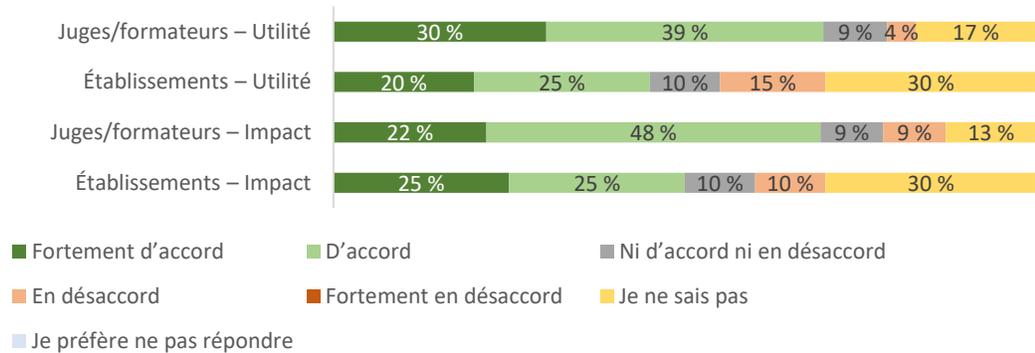
Les principaux intervenants conviennent aussi que la participation à *J'ai une histoire à raconter* contribue à améliorer les compétences en communication des résultats de recherche. Une fois inscrits au concours, les étudiants doivent réfléchir autrement à leur recherche, et tenir compte des besoins de l'auditoire cible et des renseignements nécessaires pour favoriser une compréhension conceptuelle de la recherche. Les compétences ainsi acquises s'appliquent tout au long de la carrière des participants.

### 2.2.2 Meilleure sensibilisation à l'égard de la recherche financée par le CRSH

Le concours *J'ai une histoire à raconter* a eu peu d'incidence sur la connaissance des travaux de recherche financés par le CRSH, en partie à cause de l'auditoire qu'il vise. Les principaux intervenants notent que si les 25 finalistes font connaître des travaux de recherche à des acteurs d'autres disciplines – vu la présence d'un large éventail de chercheurs au Congrès –, le concours ne permet pas de communiquer la valeur et les retombées de la recherche financée par le CRSH auprès du grand public. Essentiellement, c'est parce que les modes de diffusion des présentations choisis par le Congrès et le CRSH s'adressent surtout au milieu de la recherche, ce qui en limite la portée. Les principaux intervenants notent aussi que les mesures prises pour élargir la portée du concours auprès du grand public avaient eu des résultats mitigés, tout au plus. Plus particulièrement, même si le Congrès a pris des mesures pour intéresser les médias grand public au concours, en les mettant en contact avec des participants, la réponse médiatique variable s'est traduite par une couverture inégale au fil des ans. Par ailleurs, le nombre de visionnements des soumissions des 25 finalistes est assez faible sur la chaîne YouTube du CRSH. Seuls 33 % des candidats estiment que le concours expose davantage le grand public à la recherche financée par le CRSH.

Si le grand public est mis de côté comme public cible, les établissements et les juges et formateurs semblent légèrement plus optimistes quant au fait que le concours contribue à mieux faire connaître les travaux de recherche financés par le CRSH ainsi que leur utilité (graphique 2.4).

**Graphique 2.4 : Perceptions que le concours contribue à mieux faire connaître l'utilité et les retombées des travaux de recherche financés par le CRSH**



Source : Données du Sondage auprès des juges et des formateurs en atelier – Concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, Q.B10a et Q.B10b; et données du Sondage auprès des établissements d'enseignement postsecondaire, Q.B12a et Q.B12b.

Les établissements disent promouvoir activement les soumissions des étudiants locaux, ce qui a contribué à élargir la portée de *J'ai une histoire à raconter*. Voici les principales activités de promotion, souvent axées sur les 25 meilleures soumissions :

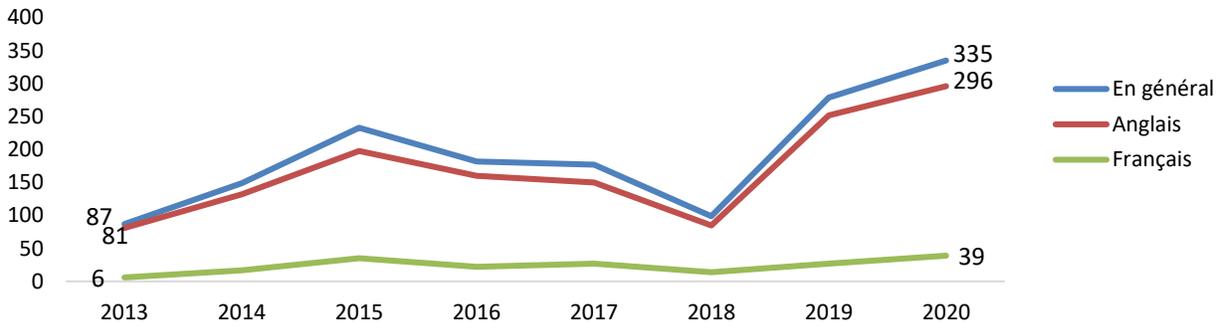
- Entrevues avec l'étudiant concerné, et rédaction d'un article pour le journal étudiant;
- Ajout de renseignements sur les soumissions et des liens correspondants sur le site Web de l'établissement;
- Envoi de courriels à d'autres étudiants sur la soumission gagnante;
- Recours aux médias sociaux pour promouvoir le récit au sein de l'établissement et de la collectivité;
- Préparation de communiqués de presse sur les soumissions gagnantes pour les médias locaux.

De façon plus générale, les responsables du Congrès des sciences humaines au CRSH et les étudiants notent que les présentations réalisées dans le cadre de *J'ai une histoire à raconter* constituent du matériel promotionnel prêt à utiliser, puisqu'elles ont été conçues pour un public non spécialisé, et sont créatives et accrocheuses.

### 2.2.3 Connaissance et promotion du concours

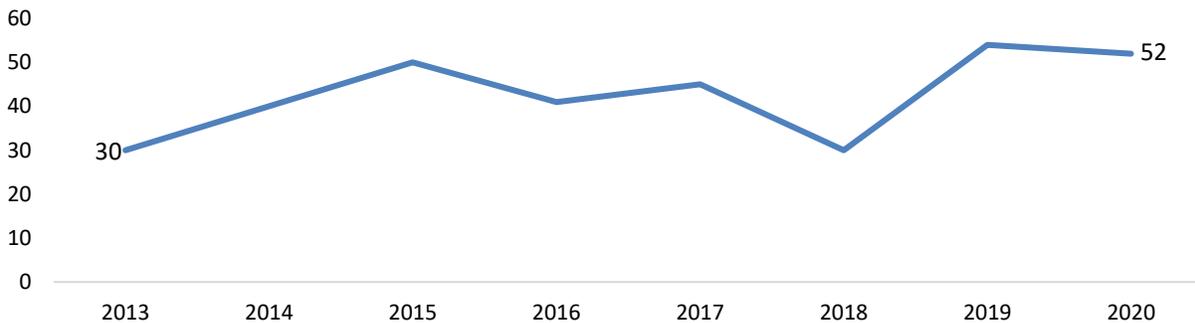
Avec le temps, la connaissance du concours *J'ai une histoire à raconter* chez les étudiants et les établissements s'est quelque peu élargie. On note une augmentation de la participation des étudiants (graphique 2.5) et des établissements (graphique 2.6) au fil du temps, particulièrement à partir de 2018, début de l'augmentation la plus forte et la plus soutenue. Or, l'augmentation n'est pas la même dans les deux groupes linguistiques cibles. Les soumissions en français se sont maintenues dans le temps, alors que les soumissions en anglais ont commencé à augmenter de façon considérable à partir de 2018.

Graphique 2.5 : Nombre de soumissions au concours selon la langue



Source : Données administratives sur le concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, de 2013 à 2020.

Graphique 2.6 : Nombre d'établissements participants



Source : Données administratives sur le concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, de 2013 à 2020.

Pour mieux faire connaître le concours, l'équipe responsable a relayé l'information aux bureaux de communications et de recherche des établissements pour qu'ils la transmettent aux étudiants concernés. Elle a aussi informé directement les chercheurs financés par le CRSH. Toutefois, les principaux intervenants sont fortement d'avis que si ce modèle de communication contribue à mieux faire connaître le concours, il tend à privilégier les universités, puisque les collèges sont généralement inscrits comme bénéficiaires de subventions, ce qui limite l'information envoyée directement aux chercheurs collégiaux.

Outre la sensibilisation directe, les principaux intervenants notent que *J'ai une histoire à raconter* s'appuie aussi sur les nouvelles technologies (médias sociaux) pour accroître son rayonnement et la mobilisation. Les résultats des sondages reflètent ces changements : plus de candidats disent avoir entendu parler du concours *J'ai une histoire à raconter* grâce aux efforts de promotion du CRSH qu'à ceux de leur établissement (tableau 2.7). En effet, 52 % disent avoir appris l'existence du concours par les activités promotionnelles du CRSH, alors que seuls 33 % l'ont su par les annonces de leur établissement. En fait, les communications directes avec le personnel enseignant sont presque aussi efficaces pour mobiliser les membres du corps étudiant que la promotion faite par les établissements.

Tableau 2.7 : Façon dont les candidats ont appris l'existence de *J'ai une histoire à raconter*

Comment avez-vous appris l'existence de <i>J'ai une histoire à raconter</i> ?	Nombre de réponses	Proportion
Activités promotionnelles du CRSH	78	52 %
Annonce faite à l'établissement postsecondaire que je fréquentais	49	33 %
Membre du personnel enseignant	35	23 %
Ancien concurrent (une personne ayant déjà participé)	10	7 %
Autre étudiant n'ayant jamais participé	8	5 %
Autre source	6	4 %
Je ne sais pas	3	2 %
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>100 %</b>

Source : Données du Sondage auprès des candidats – Concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, Q.B8  
 N.B. : Il se peut que les totaux ne correspondent pas à 100 % en raison de réponses multiples.

Même si certains établissements d'enseignement postsecondaire font la promotion de *J'ai une histoire à raconter*, la moitié des représentants d'établissements sondés disent ignorer si leurs étudiants participent régulièrement au concours (50 %), et seul un quart d'entre eux peut le confirmer (25 %).

#### 2.2.4 Légitimation des compétences en communication de la recherche

Le fait qu'un organisme fédéral comme le CRSH dirige le concours *J'ai une histoire à raconter* confirme l'importance des compétences en communication pour les nouveaux chercheurs. Les principaux intervenants mentionnent que bien que les établissements d'enseignement postsecondaire montrent un intérêt accru pour la communication de la recherche, ils adoptent une approche traditionnelle en ce qui concerne l'acquisition de compétences dans bon nombre de leurs programmes en misant sur la publication dans les journaux spécialisés. Les candidats notent aussi que les établissements se limitent à la diffusion des résultats de recherche au sein d'un groupe restreint de spécialistes, sans chercher à s'adresser à un plus vaste public.

Les principaux intervenants insistent sur l'importance pour les jeunes chercheurs d'acquérir des compétences en communication des résultats de recherche, puisqu'elles contribuent à démocratiser les connaissances. Les chercheurs qui ont de solides compétences en la matière sont mieux outillés pour diffuser largement leurs résultats de recherche en vue de donner au grand public et aux décideurs l'occasion de se servir de ces renseignements pour apporter des changements dans leur vie et leur collectivité. De plus, la capacité à communiquer des résultats de recherche à un public hors de la sphère universitaire (p. ex., bailleurs de fonds) est maintenant considérée comme de plus en plus nécessaire.

Le concours *J'ai une histoire à raconter* entraîne aussi la création d'outils d'aide à l'acquisition de compétences en communication des résultats de recherche dans certains établissements. Les principaux intervenants mentionnent l'organisation de séminaires dans ces établissements pour aider les étudiants à parfaire ces compétences en vue de leur participation au concours.

Enfin, les étudiants estiment que le montant des prix offerts pour le concours compense le temps et les efforts requis pour préparer leur soumission. En fait, un certain nombre d'entre eux doutent qu'ils auraient participé au concours si les prix avaient été plus modestes. En général, 63 % des candidats se disent satisfaits de la valeur des prix.

### 2.2.5 Efficacité de l'évaluation des soumissions

Beaucoup de personnes émettent des réserves sur la qualité et la transparence de l'évaluation des soumissions. Le processus d'évaluation ne semblait pas clair pour les candidats, qui auraient aimé recevoir plus de rétroaction sur les forces et les faiblesses de leur soumission. De plus, si les juges se disent satisfaits des directives générales, nombre d'entre eux ont indiqué avoir besoin de formation et d'outils supplémentaires pour évaluer les soumissions. Les personnes interrogées sentent aussi que le format privilégié au Congrès ne favorise pas une réflexion et une analyse approfondies lors de l'évaluation des 25 finalistes.

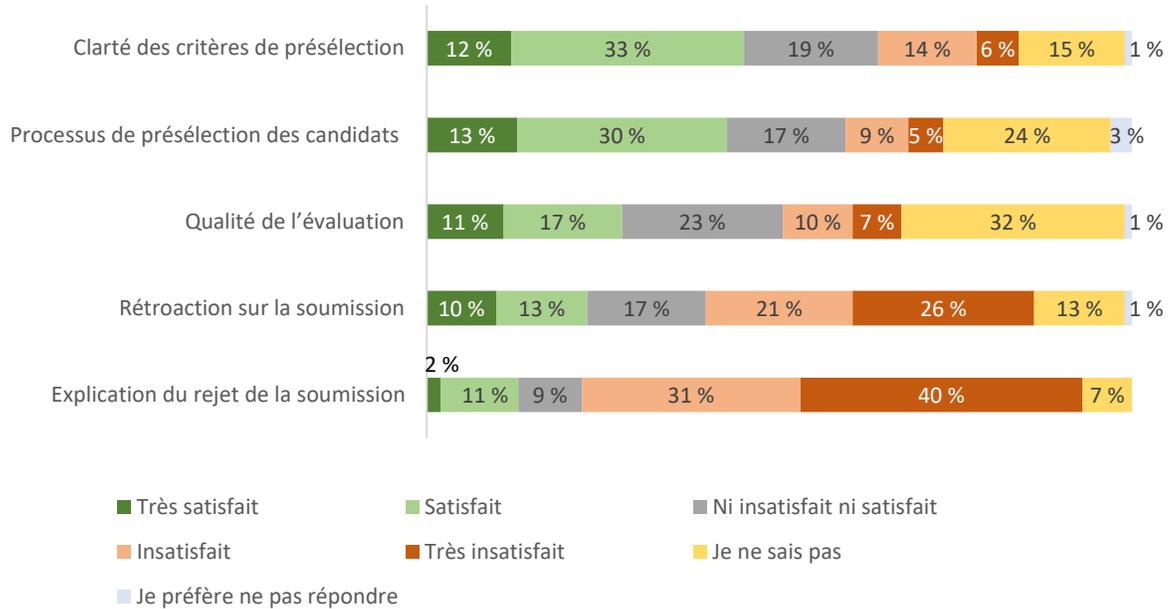
Les candidats étaient souvent ambivalents à propos de l'évaluation, indiquant ne pas savoir comment en évaluer la qualité. En général, les réponses du sondage indiquent qu'il s'agit davantage d'un manque de connaissances sur le processus que d'un manque de satisfaction. En effet, si moins du tiers des candidats (32 %) sont d'accord ou fortement d'accord que leur soumission a été évaluée de façon juste, plus de la moitié (62 %) ne sont ni d'accord ni en désaccord (23 %) ou ne savent pas (39 %) si c'est le cas.

Comme le montre le graphique 2.8, une grande partie des candidats sont neutres (ni satisfaits ni insatisfaits) ou ne savent pas comment évaluer :

- la clarté des critères de présélection (34 %);
- le processus de présélection des candidats (41 %);
- la qualité de l'évaluation (55 %).

Un grand nombre de candidats, quel que soit leur degré de compréhension du processus, disent qu'ils aimeraient recevoir plus de rétroaction à l'issue du processus d'évaluation : 47 % sont insatisfaits de la rétroaction reçue sur leur soumission, et 71 %, insatisfaits de l'explication du rejet de leur soumission (graphique 2.8).

**Graphique 2.8 : Satisfaction des candidats à l'égard de l'évaluation**

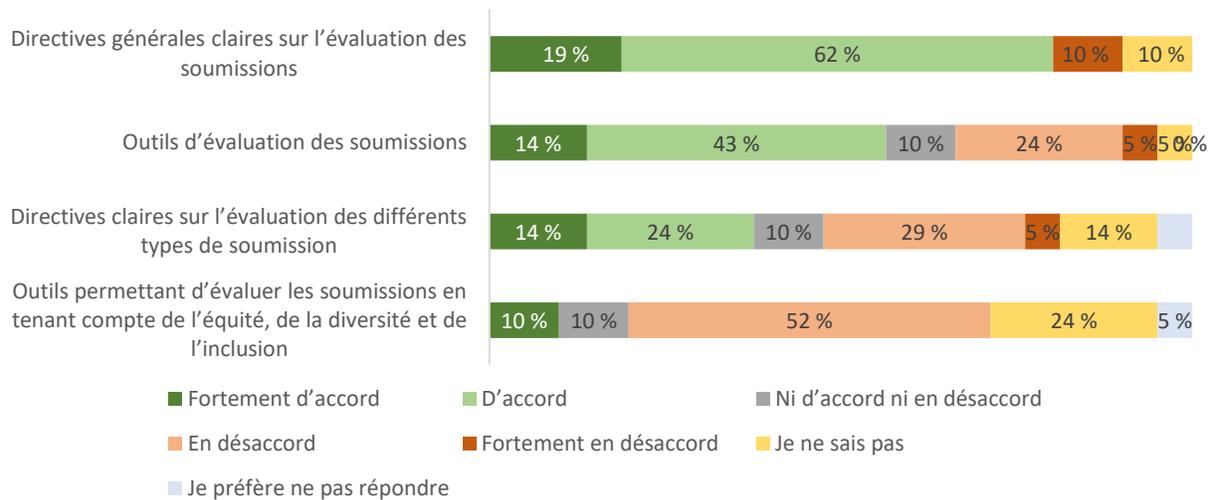


Source : Données du Sondage auprès des candidats – Concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, Q.B10f, Q.B10g, Q.B10h, Q.B10i, Q.B10m, Q.B10o.

Les juges sont satisfaits du processus d'évaluation en général, mais disent manquer d'outils pour certains aspects. La majorité (81 %) est d'accord que les directives générales d'évaluation sont claires, mais seuls 38 % sont d'accord que les directives pour l'évaluation des différents types de soumission sont claires (graphique 2.9).

De la même façon, si 57 % des juges estiment avoir les outils nécessaires pour évaluer les soumissions, seuls 10 % estiment avoir les outils pour les évaluer en tenant compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (graphique 2.9).

**Graphique 2.9 : Perceptions des juges des directives générales sur l'évaluation**



Source : Données du Sondage auprès des juges et des formateurs en atelier – Concours *J'ai une histoire à raconter* du CRSH, Q.B8a, Q.B8b, Q.B8c et Q.B8d; N=21 (Les répondants qui ont indiqué ne pas être des juges n'ont pas répondu à ces questions.).

Malgré les directives et les outils offerts, les juges n'étaient pas suffisamment formés. La moitié (52 %) dit n'avoir reçu aucune formation avant de devenir juge. En général, les principaux intervenants estiment nécessaire d'accroître la formation pour les juges afin que les directives d'évaluation soient appliquées uniformément. En outre, les personnes interrogées émettent des réserves sur le processus d'évaluation en personne des 25 finalistes durant le Congrès.

Certains des participants notent une mauvaise maîtrise du français chez quelques juges, ce qui désavantage les présentations en français. Ils estiment aussi que le rythme rapide des présentations et de l'évaluation nuit à la qualité, notamment parce que les juges doivent alors s'appuyer davantage sur leur instinct que sur les critères établis.

### 2.2.6 Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion chez les candidats

Même si la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est l'un des objectifs du concours *J'ai une histoire à raconter*, aucun mécanisme n'est en place pour tenir compte de ce volet et l'évaluer. Actuellement, très peu de données démographiques sont collectées chez les candidats. Lors de leur inscription, la seule information de cette nature demandée est la langue officielle. On demande aussi aux 25 finalistes de préciser leur genre et leur région d'origine au Canada. En raison de ce manque de données démographiques, il est impossible d'évaluer la diversité du bassin de candidats ou de mesurer les progrès réalisés afin d'atteindre les objectifs en la matière.

Les personnes interrogées ne peuvent pas évaluer l'atteinte de ces objectifs. Par contre, selon leurs récits anecdotiques, elles semblent confirmer une certaine diversité chez les finalistes, notamment quant au genre, à la langue, au bagage culturel et à la région. Elles soulignent toutefois l'absence d'étudiants autochtones.

Bon nombre de candidats ne peuvent pas non plus parler de la mesure dans laquelle le concours encourage la diversité, notamment dans les critères de demande (27 %), le processus de demande (29 %) ou le processus de sélection (36 %).

### **2.3 Efficience**

Les principaux intervenants soulignent les grandes retombées de *J'ai une histoire à raconter*, malgré les ressources et le budget limités. Malgré des mesures de promotion sporadiques, les personnes sondées estiment que le concours a suscité davantage d'intérêt médiatique que d'autres initiatives du CRSH (p. ex., prix Impacts). Elles croient que c'est parce que le concours sort la recherche des ornières des établissements d'enseignement postsecondaire ou des seules disciplines concernées, et rend les résultats de recherche plus accessibles au grand public. En outre, le concours favorise la production de contenus que le CRSH peut utiliser pour faire connaître les travaux qu'il finance. Le concours est donc considéré comme un moyen rentable de promouvoir la recherche financée par le CRSH auprès d'un public plus vaste.

Malgré la portée de *J'ai une histoire à raconter*, les principaux intervenants laissent entendre que le manque de ressources dédiées freine son évolution. Le concours fonctionne en effet avec un budget limité, sans personnel directement affecté pour l'administrer. En raison de ce manque, il est difficile de procéder à un examen régulier des activités et d'apporter des améliorations ou des changements.

Le manque de ressources empêche aussi la Division des communications de collecter, de stocker et d'analyser suffisamment de données administratives pour mesurer les progrès en fonction des objectifs du concours. Sans les principales données administratives – comme les sommes affectées aux budgets annuels du concours et les protocoles d'entente annuels avec le Congrès –, il est difficile d'analyser et de comprendre les progrès réalisés dans le cadre du concours et la croissance qu'il a connue depuis sa création.

Enfin, le flottement quant à la responsabilité officielle du concours au sein du CRSH a une incidence sur les ressources qui peuvent être sollicitées. On le constate dans la confusion entourant les mesures de soutien accessibles, ainsi que dans l'incertitude quant aux personnes qui devraient superviser les données administratives et à l'endroit où il faudrait les stocker.

### 3. RECOMMANDATIONS

---

Beaucoup d'intervenants reconnaissent le rôle important que joue le concours *J'ai une histoire à raconter* dans le milieu de la recherche. Le fait qu'un organisme national respecté comme le CRSH dirige le concours confirme l'importance des compétences en communication des résultats de recherche pour les nouveaux chercheurs. Les personnes qui ont participé au sondage confirment qu'elles deviennent de plus en plus essentielles pour ce groupe. Elles permettent de diffuser plus largement les connaissances et sont un précieux outil dans la carrière des chercheurs. Ces résultats reflètent les priorités stratégiques du CRSH :

- Apporter des solutions novatrices aux opportunités et aux défis mondiaux en démontrant la valeur de la recherche et en la faisant connaître;
- Développer le talent en recherche au Canada en développant les compétences en matière de communication et de mobilisation des connaissances.

En commanditant le concours, le CRSH :

- améliore la diffusion des résultats de recherche;
- aide les nouveaux chercheurs à acquérir des compétences en communication;
- contribue à l'avancement de ses priorités stratégiques.

Voici les recommandations formulées pour maintenir les retombées du concours et accroître sa portée. Certaines d'entre elles nécessitent des ressources supplémentaires : le CRSH devra donc examiner leurs effets en fonction de la portée attendue du concours. Il pourrait d'ailleurs être nécessaire de revoir les objectifs pour déterminer cette portée.

#### SECTION 3 :

##### 3.1 Adopter de meilleures méthodes de collecte et de gestion des données administratives.

Le manque de données administratives accessibles à l'équipe responsable du concours nuit à sa capacité à déterminer les gains d'efficacité et les progrès réalisés. Sans une collecte de données annuelle, il est difficile de suivre l'évolution du concours au fil des ans. Pour y remédier, il faudrait tenir un registre de ses activités (budgets annuels, ententes officielles avec des partenaires, bilans post-congrès, etc.). La consignation rigoureuse de ces données permettrait un meilleur suivi de l'évolution du concours.

Une des difficultés de la gestion des données administratives sur le concours découle du flottement quant à la responsabilité officielle du concours au sein du CRSH. L'incertitude quant aux mesures de soutien accessibles pour son administration crée une certaine confusion concernant l'endroit où les données administratives devraient être stockées et analysées. La définition et l'affectation de ressources administratives pour le concours permettraient de mieux comprendre son histoire, son évolution et ses adaptations, et de mieux planifier son avenir.

##### 3.2 Recueillir des données démographiques sur les candidats.

En raison du manque de données démographiques, il est difficile de bien comprendre la portée de *J'ai une histoire à raconter* et de déterminer la capacité du concours à tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. En collectant de telles données sur les candidats, le CRSH pourrait avoir un meilleur portrait des personnes qui participent ou non au concours, et savoir dans quelle mesure les

enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion sont pris en compte. De plus, ces données aideraient l'organisme à déterminer s'il faut accroître la sensibilisation et la promotion pour assurer l'inclusivité et, le cas échéant, comment s'y prendre.

Afin de respecter la vie privée des candidats, ces données pourraient être recueillies sur une base volontaire. Les personnes participantes devraient aussi connaître les raisons explicites pour lesquelles ces renseignements sont demandés, et l'utilisation qui en sera faite. Enfin, les données devraient être conservées dans des dossiers distincts de ceux fournis aux juges pour réduire les risques de préjugés, voire être exclus des dossiers de soumissions.

### **3.3 Offrir une formation plus complète et du soutien aux juges.**

Si les juges se disent satisfaits des critères généraux pour évaluer les soumissions, ils émettent des réserves sur certains aspects (p. ex., équité, diversité et inclusion). Ces réserves pourraient être éliminées par de la formation et des outils supplémentaires. Par exemple, les critères d'évaluation fournis aux juges pourraient être plus détaillés et complets, avec des exemples pour chacun des formats, et souligner leurs forces pour aider les juges à les comparer. En outre, les juges pourraient suivre une formation sur les préjugés inconscients afin de tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

### **3.4 Donner de la rétroaction à chaque candidat.**

Actuellement, les candidats qui ne sont pas choisis pour faire partie des 25 finalistes ne reçoivent aucune rétroaction. Par conséquent, ils tirent peu d'apprentissages de leur expérience. Le manque de transparence dans le processus d'évaluation y contribue aussi. Non seulement les personnes qui ne sont pas finalistes ne reçoivent pas de rétroaction sur leur soumission, mais elles ne savent pas pourquoi cette dernière a été rejetée.

En donnant une brève rétroaction aux personnes participantes (une page, sous forme de tableau), qu'elles soient ou non finalistes, les juges les aideraient à mieux comprendre les forces et les faiblesses de leur soumission. Ainsi, elles tireraient des apprentissages de leur expérience, malgré le résultat. Cette rétroaction permettrait aussi de resserrer et de normaliser le processus d'évaluation, puisque les juges devraient justifier leur décision.

### **3.5 Examiner les raisons de la non-participation de certains établissements financés par le CRSH.**

Si un nombre croissant d'établissements participent au concours *J'ai une histoire à raconter*, bon nombre ne le font toujours pas. Des communications ciblées auprès de ces établissements pourraient aider à déterminer ce qui les réfrène (manque de connaissance, de ressources, etc.). Une meilleure connaissance des obstacles permettrait de mieux planifier les mesures de mobilisation pour favoriser la participation de tous les établissements.

### **3.6 Envisager d'offrir des prix pour chaque type de format.**

La perception générale veut que les soumissions vidéo soient plus susceptibles de se retrouver parmi les 25 meilleures soumissions et les 5 soumissions gagnantes. C'est possiblement ce pour quoi certaines personnes qui souhaiteraient participer au concours ne le font pas, de peur de ne pas avoir les

compétences ou les ressources nécessaires pour créer une vidéo. Elles peuvent aussi croire, pour cette raison, que les efforts requis pour préparer une soumission dans un autre format seraient vains, puisqu'elles auraient peu de chances de gagner.

Le fait d'attribuer des prix pour chaque type de format pourrait suffire à éliminer cette perception. Ainsi, tous les formats seraient représentés dans les finalistes. Cela aurait aussi pour effet de favoriser la participation des personnes qui n'ont pas les connaissances nécessaires en production vidéo. Plutôt que de choisir un format en fonction de leurs chances de gagner, les personnes participantes pourraient choisir celui qui cadre le mieux avec les résultats de leur recherche, et qui mettrait leurs forces en valeur.

Enfin, les différentes catégories de prix faciliteraient le processus d'évaluation. Les juges pourraient avoir à évaluer un type de format en particulier, ce qui réduirait la difficulté de la comparaison entre les différents formats.

**ANNEXE**

## Annexe A – Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la présente évaluation comprend une collecte de données à partir d'une analyse documentaire et administrative, et des entrevues et sondages auprès des principaux intervenants.

### Analyse documentaire

Une analyse documentaire a été menée pour avoir une compréhension approfondie du contexte dans lequel s'inscrit le concours *J'ai une histoire à raconter*, de sa position relativement à d'autres programmes ou initiatives de financement de la recherche ayant des objectifs similaires, et de la concordance avec les priorités fédérales actuelles. Le CRSH a fourni la documentation et les données administratives pertinentes, qui ont été examinées à la lumière des questions d'évaluation. Voici ce qui a été fourni :

- Documents contextuels sur le concours;
- Plan stratégique 2016-2020 du CRSH;
- Plan stratégique 2020-2022 du CRSH;
- Données administratives sur les participants, les finalistes et les gagnants :
  - Données sur les inscriptions;
  - Données sur l'attribution des prix;
- Renseignements sur le budget du concours *J'ai une histoire à raconter*;
- Renseignements sur les stratégies et activités de communication;
- Directives pour les personnes participantes et critères de participation;
- Présentations PowerPoint sur le bilan du concours.

En outre, des documents sur des concours similaires ont été obtenus au moyen d'outils de recherche publics et de bases de données de sources universitaires et de littérature grise. Les résultats de l'analyse documentaire et administrative sont résumés dans un rapport technique, par question d'évaluation.

### Entrevues avec les principaux intervenants

La participation des intervenants interrogés à *J'ai une histoire à raconter* était de divers ordres, ce qui permet de dresser un portrait juste du concours. Des entrevues semi-structurées ont été menées au moyen de guides d'entrevue préparés pour chacun des groupes d'intervenants. Ainsi, les mêmes renseignements étaient demandés à toutes les personnes participantes, tout en laissant suffisamment de latitude pour insister sur les sujets les plus importants.

Les entrevues se sont faites par téléphone (appel d'une durée de 30 minutes à une heure), du 3 septembre au 13 octobre 2021, dans la langue choisie par la personne participante. Toutes les entrevues étaient enregistrées, avec l'accord de cette dernière, et des notes étaient prises. Les enregistrements ont servi à vérifier que les notes d'entrevue étaient complètes.

Deux types d'analyse ont été effectués : une analyse par groupe d'intervenants, et une analyse thématique pour relever les perceptions générales sur le concours et celles qui sortaient du lot.

Au total, 29 entrevues ont été menées avec des intervenants, comme l'indique le tableau 1.1 ci-dessous.

**Tableau 1.1 : Nombre d'entrevues par groupe d'intervenants**

Groupe d'intervenants	Nombre de personnes invitées	Nombre d'entrevues
Candidats	107*	11
Établissements	60**	7
Juges et formateurs	31***	3
Équipe de direction du Congrès des sciences humaines	4	4
Personnel responsable du concours	4	4
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>29</b>

\* N.B. : On compte 89 invitations restées sans réponse, et 7 refus.

\*\* N.B. : On compte 46 invitations restées sans réponse, et 7 refus.

\*\*\* N.B. : On compte 23 invitations restées sans réponse, et 5 refus.

### **Candidats**

Il y a eu 11 entrevues avec des candidats de *J'ai une histoire à raconter*. Ce nombre comprend 9 personnes s'étant classés dans les 25 finalistes, dont 5 ayant remporté le concours. Des 11 candidats interviewés, seuls 2 n'avaient pas été finalistes. Toutes les personnes interrogées n'avaient participé qu'à une seule édition du concours, sauf une, qui avait participé deux fois. Deux des personnes interrogées ont aussi dit avoir été juges pour le concours.

### **Établissements**

Il y a eu sept entrevues avec des établissements d'enseignement postsecondaire. La plupart de ces entrevues ont été menées avec des représentants d'un bureau de la recherche (n=4) (p. ex., directeur de recherche), deux, avec des responsables des communications (p. ex., directeur des communications), et une, avec un coordonnateur du perfectionnement professionnel, qui travaillait avec des étudiants des cycles supérieurs. La majorité de ces entrevues (n=5) visaient des universités, et les deux autres, des collèges. Une des personnes participantes a indiqué avoir élaboré un atelier pour aider les étudiants qui souhaitaient participer au concours.

### **Juges et formateurs en atelier**

Trois entrevues ont été faites auprès de juges ou de formateurs en atelier. Deux de ces personnes ont dit participer à *J'ai une histoire à raconter* depuis plusieurs années, dans l'un ou l'autre de ces rôles. Les autres participants ont dit avoir servi comme juge pour une seule année.

### **Direction du Congrès des sciences humaines**

Il y a eu quatre entrevues avec des membres de la direction du Congrès des sciences humaines. Les personnes interrogées disent avoir participé à *J'ai une histoire à raconter* dans différentes mesures. La plupart (n=3) avaient un rôle très indirect (supervision de l'équipe qui gérait le concours et promotion du concours au sein du Congrès). Une autre dit avoir administré le concours en étroite collaboration avec le CRSH.

### ***Personnel responsable du concours***

Il y a eu quatre entrevues avec des membres du personnel responsable de *J'ai une histoire à raconter* au CRSH. Les personnes interrogées disent participer au concours depuis plusieurs années. Deux d'entre elles ont contribué à la création et à la mise en œuvre du concours. Les responsabilités allaient de la supervision des communications dans le secteur organisateur, à la coordination et à l'exécution du concours.

### Sondages

Les sondages, élaborés en collaboration avec le CRSH, permettaient aux participants, aux établissements et aux juges et formateurs en atelier de donner de la rétroaction sur leur expérience dans le cadre du concours *J'ai une histoire à raconter*. Ils se sont déroulés du 13 septembre au 12 octobre 2021.

Le CRSH a fourni un fichier provisoire sur les participants, les établissements, les juges et les formateurs en atelier qui ont participé à *J'ai une histoire à raconter* de 2013 à 2020. Un courriel leur a été envoyé pour les inviter à remplir un sondage en ligne. En l'absence d'une réponse, les personnes ont reçu au plus sept rappels durant la période visée (elles pouvaient se désabonner pour ne plus les recevoir).

**Tableau 2 : Nombre de sondages par groupe d'intervenants**

	<b>Nombre de personnes invitées à participer</b>	<b>Nombre de sondages réalisés</b>
Candidats	1 278	151
Établissements	440	23
Juges et formateurs	93	20
<b>Total</b>	<b>1 811</b>	<b>194</b>

### Limites

Voici certaines des limites des méthodes de collecte de données à garder en tête lors de l'interprétation des données.

- L'échantillon du sondage visait des personnes qui ont participé à *J'ai une histoire à raconter* entre 2013 et 2021, soit depuis la création du concours. Or, les coordonnées des participants des premières années ne sont peut-être plus valides, et ils étaient possiblement moins enclins à répondre au sondage parce qu'ils ne se souvenaient plus très bien des détails de leur participation. Par conséquent, les participants les plus récents étaient plus susceptibles de participer au sondage.
- En raison des politiques internes de l'University of British Columbia et de l'University of Waterloo relatives aux courriels, les invitations aux étudiants dont l'adresse avait ces noms de domaine (ubc.ca ou uwaterloo.ca) ont été rejetées par les serveurs. Au total, seulement 17 (des 80) étudiants de l'University of British Columbia et 4 (des 41) étudiants de l'University of Waterloo ont reçu des invitations parce qu'ils avaient une autre adresse courriel.
- L'expérience des participants de *J'ai une histoire à raconter* peut aussi jouer sur la participation aux sondages ou aux entrevues. En effet, ceux dont le parcours dans le concours avait été long – par exemple, ceux qui avaient été finalistes ou avaient gagné –, étaient plus susceptibles de se rappeler leur expérience avec précision, donc d'accepter de participer au sondage ou à l'entrevue.

- Les principaux intervenants interrogés étaient nombreux à avoir une connaissance ou une expérience limitée du concours *J'ai une histoire à raconter*. Par conséquent, il se peut que ces personnes aient répondu aux questions sans trop savoir. Même si des guides ont été fournis à l'avance pour tenter de remédier à ce problème, il est habituellement rare qu'ils soient lus attentivement à l'avance. Ainsi, beaucoup des personnes interrogées donnaient leur opinion et leurs perceptions sur le fonctionnement et les retombées du concours, mais fournissaient peu d'exemples et d'information pour appuyer leurs dires (certaines reconnaissaient d'emblée cette difficulté).